

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Délisca Ritchie Roussy	1.1 Maire	22 384	11 199		
Jean-Pierre Chouinard	1.2 Conseiller	5 732	2 866		
Daniel Fournier	1.3 Conseiller	5 732	2 866		
Mathieu Blanchette	1.4 Conseiller	5 732	2 866		
Gilles Bernatchez	1.5 Conseiller	5 732	2 866		
André Minville	1.6 Conseiller	5 732	2 866		
Harold Mercier	1.7 Conseiller	5 732	2 866		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).